

Communiqué

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications a reçu ce jour, 1^{er} octobre 2015, Madame Houda-Imane Faraoun, Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, dans le cadre d'une visite de courtoisie à notre institution.

Madame la ministre accompagnée d'une forte délégation, composée de hauts cadres du MPTIC, a été reçue par Monsieur M'Hamed Toufik Bessai, Président du Conseil de l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications qui lui a souhaité, la bienvenue dans l'institution en son nom et au nom des membres du conseil, du Directeur Général et des travailleurs et cadres de l'organisme.

Madame la ministre ainsi que sa délégation ont assisté à cette occasion à une présentation de l'autorité de régulation, de ses missions de son organisation, des tâches accomplies par elle ainsi que d'un bilan chiffré des actions de contrôle, de délivrance d'autorisations et d'agréments auxquels a procédé l'Autorité de régulation.

Un exposé des chantiers en cours et des défis que l'ARPT doit relever dans les prochains mois a été aussi présenté à Madame la Ministre. Il s'agit principalement de l'accélération du déploiement des réseaux de téléphonie mobile de troisième génération, du lancement prévu de l'appel à la concurrence pour la délivrance de licences de téléphonie mobile de quatrième génération ainsi que du processus suivi pour le lancement du service universel des télécommunications. Le développement de la connectivité Internet du pays, attendue de tous ces services, ainsi que la thématique importante des services postaux desquels il a été mis en exergue le nécessaire développement notamment du point de vue de la qualité de service, ont été également abordés au cours de cette rencontre.

Toutes ces questions ont fait l'objet à l'issue de la présentation d'un fructueux et riche débat au cours duquel il a été procédé à un large échange de vues entre les deux parties et duquel il est ressorti une parfaite convergence quant à la nécessité d'instaurer une concertation permanente pour le développement du secteur au profit de l'investissement et de l'emploi ainsi que de l'usager des services postaux et de télécommunications.

A la suite de quoi, Madame la ministre et la délégation qui l'accompagnait ont été conviés à une visite dans les locaux de l'Autorité de régulation au cours de laquelle elle a pu se rendre compte de l'agencement des diverses directions et services de l'Autorité de régulation et au travers de laquelle des explications et des précisions lui ont été fournies sur les travaux menés par ces services.